

« Louanges à Dieu,

Que la prière et la paix soient sur le prophète, sa famille et ses compagnons,

Cher peuple,

Il nous est agréable de Nous adresser à toi aujourd'hui à l'occasion d'un rendez-vous crucial de la marche d'édification continue de Notre Maroc moderne, celui de la rentrée scolaire de cette année qui a une signification symbolique particulière et une dimension historique remarquable, puisqu'il s'agit de la première année scolaire de la décennie que Nous avons proclamée dans le discours du Trône que Nous avons prononcé dernièrement, décennie de l'éducation et de la formation que Nous considérons comme Notre seconde priorité nationale après l'intégrité territoriale.

En témoignage du grand intérêt que porte Notre Majesté à la marche éducative, Nous avons pris la haute décision de faire du jour de la rentrée scolaire « une journée nationale de l'éducation et de la formation » que nous veillerons tous à ce qu'elle soit célébrée chaque année sous la devise de « Al Ijtihad » (persévérance). Nous voulons que cette devise se matérialise de manière tangible à travers l'approche pratique que Nous avons de l'Ijtihad qui puise son essence de notre référentiel islamique et de sa charge intellectuelle en tant qu'effort individuel et collectif quotidien continu et concluant, dont dépend tout succès pour atteindre les nobles objectifs. Il a, de ce fait, une grande portée temporelle qui s'inscrit dans le cadre du processus historique du développement de Notre pays et de la réalisation de sa renaissance globale.

Nous avons considéré que le mieux que l'on puisse faire à l'occasion de cette rentrée scolaire, c'est de lancer Notre haute initiative, d'ouvrir les mosquées pour réaliser un programme minutieux et rigoureux, concernant les cours pour l'éradication de l'analphabétisme, et ce dans le cadre de Notre appel à la nécessaire mobilisation de tous les moyens disponibles et de toutes les potentialités pour œuvrer avec détermination à l'élimination progressive de ce fléau, dont l'existence n'est pas digne de la place honorable que Nous souhaitons que notre pays occupe parmi les Nations développées.

Cher peuple,

La mobilisation que Nous attendons de tous pour s'impliquer dans les chantiers de la réforme de notre système éducatif, doit être organisée, gérée de manière rigoureuse, centrée sur des objectifs déterminés, orientée vers les priorités, veillant sur les réalisations adéquates tout en prenant les

mesures pratiques, à même de permettre le respect des échéances historiques arrêtées par la Charte Nationale de l'Education et de la Formation, en tant qu'étapes phares du processus de réforme, et en particulier l'échéance 2002 à partir de laquelle, chaque enfant marocain ayant atteint l'âge de six ans, trouvera un siège en première année à l'école primaire la plus proche de la résidence de sa famille. Il convient, à cet égard, de tenir compte des conditions particulières du monde rural pour lui assurer les mêmes chances que le monde urbain et d'encourager la scolarisation des filles, de la même manière que sont scolarisés les garçons, afin que nous puissions traduire dans la réalité et de manière concrète la généralisation de l'enseignement des enfants de six à quinze ans révolus.

Nous ne manquerons pas, néanmoins, de réitérer le grand intérêt que Nous portons aux enfants qui se trouvent aujourd'hui en dehors du système éducatif pour une raison ou une autre, en leur permettant de bénéficier de l'éducation informelle, en leur accordant une chance de réinsertion dans le système éducatif ou en les préparant à intégrer la vie active.

Tout en veillant à l'exécution de ces tâches, une autre échéance nous attend à l'horizon 2004 pour généraliser l'inscription en première année de l'enseignement préscolaire, en vue d'assurer à tous une égalité de chance dans l'acquisition précoce des outils garantissant le succès dans la poursuite des études, sachant que l'Etat concentrera son soutien financier dans ce domaine sur les zones rurales et péri-urbaines et particulièrement les zones défavorisées, selon le principe de la discrimination positive qu'adopte l'Etat vertueux.

Nous aurons rendez-vous également, à partir de cette année avec la réalisation de l'objectif suprême de notre système éducatif, consistant à assurer une éducation et une formation de qualité dans une école aux méthodes diversifiées et aux objectifs unifiés, répondant aux besoins des individus et à la réalité et exigences de la vie, avec une structure pédagogique fondée sur des tronc communs, une spécialisation progressive, des passerelles à tous les niveaux, des programmes et méthodes adéquats et fonctionnels, conformes à notre spécificité civilisationnelle et en phase avec les innovations dans les domaines de la connaissance, de la science et de la technologie et un système d'évaluation moderne, crédible, objectif, équitable et garantissant des chances égales à tous, sur la base de la concurrence loyale et du mérite. Nous procéderons également à la modernisation des mécanismes d'orientation pédagogique et professionnelle en faisant un outil pour favoriser l'épanouissement, mettre en valeur les dons des élèves, faciliter leurs choix pédagogiques et professionnels et leur réorientation chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Il Nous appartient, à cet égard de tenir compte des priorités et besoins actuels et futurs de notre pays en cadres et techniciens dans les divers secteurs et domaines, afin de limiter graduellement le chômage des personnes instruites.

Sur la même lancée, Nous veillerons à consolider les bases d'une université marocaine ouverte bénéficiant de l'autonomie et d'une bonne gestion démocratique et responsable, habilitée à jouer le rôle de locomotive de développement, d'observatoire du progrès scientifique et technique dans

le monde, un lieu de rencontre des chercheurs sérieux de tous bords et un laboratoire de découvertes et d'innovations.

Dans cette optique, Nous attendons de notre université et des cadres qui y exercent, de veiller à la restructuration des établissements universitaires, d'assurer leur bonne gestion et de garantir la qualité de ses prestations avec le souci d'associer toutes les potentialités concernées à la réalisation de ces tâches, dans les trois années à venir.

Nous ne devons pas, néanmoins, perdre de vue les autres rendez-vous et échéances arrêtés par la Charte, à savoir l'adoption de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation et de la formation, la garantie d'une gestion rigoureuse des différents établissements scolaires, la dynamisation du rôle des parents et tuteurs des élèves dans la gestion de la vie scolaire en leur qualité de partenaires essentiels dans l'enseignement et l'éducation de leurs enfants tout au long de leur scolarité et l'encouragement de l'enseignement privé par la détermination de ses critères et la maîtrise de sa gestion.

Il va sans dire que le cadre qui donnera à l'engagement de respecter ces échéances sa dimension et sa signification réelle et qui conférera son efficience et son véritable sens à la réalisation des objectifs escomptés de la réforme, consiste à jeter les bases d'une nouvelle école marocaine permettant à la société marocaine d'être en phase avec son identité et ses valeurs sacrées que sont la foi en Dieu, l'amour de la patrie, l'attachement à la monarchie constitutionnelle démocratique et sociale, tout en restant ouvert sur la civilisation contemporaine, avec ses mécanismes et systèmes consacrant les droits de l'Homme et renforçant sa dignité. Son objectif doit consister à répondre aux exigences de l'époque et à parachever l'édification de l'Etat de droit, de la modernité et du progrès.

Cher peuple,

Il t'apparaît ainsi clairement que la réforme de notre système éducatif est un grand chantier vital pour notre pays, en partant de Notre conviction inébranlable que l'éducation est la base essentielle dans la consécration de valeurs sociales, faites de modération et de pondération et empreintes d'esprit citoyen, sincère, basé sur la pratique démocratique responsable. Elle est également le meilleur rempart contre toutes formes d'extrémisme ou de fanatisme, comme elle représente le moyen approprié pour la formation de ressources humaines qualifiées et compétentes, à même de doter notre société d'une précieuse richesse intarissable.

Quelles que soient les ressources naturelles dont Dieu a gratifié ce pays paisible et quelle que soit l'importance de leur contribution à la marche du développement économique et social de notre société, Nous réitérons la priorité que Nous accordons au développement des ressources humaines et à leur qualification, puisqu'elles sont à la base de l'édification continue et de la renaissance à laquelle Nous aspirons.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le lancement du processus de réforme de notre système éducatif. Ainsi, Nous exhortons tout un chacun, gouvernement, collectivités locales, établissements scolaires et toutes les parties et partenaires concernés par le secteur de l'éducation et de la formation, à consentir le maximum d'efforts durant cette décennie, pour s'inscrire dans ce processus avec la vigilance, le sérieux et l'abnégation requis.

A cet égard, Nous attendons de notre gouvernement à ce qu'il porte tout son intérêt à la concrétisation de la priorité que nous avons accordée à l'éducation et à la formation, dans le projet de la nouvelle charte des collectivités locales dont Nous avons ordonné la préparation, sachant que le meilleur service qu'une commune peut rendre à ses citoyens est de contribuer efficacement à assurer une éducation de qualité à ses enfants filles et garçons, particulièrement au début de leur scolarité.

Nous incitons les entreprises à soutenir le volet pratique de l'enseignement, notamment par la conclusion de conventions employeurs-apprenants permettant à ces derniers d'effectuer des opportunités d'apprentissage en entreprise. Nous les incitons également à encourager et à développer leur partenariat avec les autorités en charge de l'éducation et de la formation, au niveau central, régional et local, pour faciliter la formation par alternance et la participation efficiente aux projets relatifs au développement de la recherche scientifique.

Partant de la Haute Sollicitude dont jouit la famille de l'enseignement auprès de Notre Majesté et de Notre conviction de son rôle décisif dans la réalisation des objectifs de la réforme escomptée, Nous avons annoncé, dans le discours du Trône, la création d'une institution pour le soutien et la promotion de l'action sociale, au profit de cette famille qui Nous est chère, à même de fournir à ses membres, ainsi qu'à leurs familles, les prestations sociales dont ils ont besoin. Nous avons tenu à donner à cette institution le nom de Notre Majesté, par considération à l'effort consenti par cette famille que Nous espérons voir redoubler, afin qu'elle puisse mener à bien sa noble mission dans le domaine de l'éducation et de la formation en toute efficience et dans l'abnégation, le dévouement, la persévérance, la créativité et l'esprit d'initiative et de responsabilité requis.

Dans le même contexte, Nous avons constitué une commission spéciale pour élaborer le projet de texte régissant cette institution et Nous veillerons à ce qu'elle voit le jour dans les plus brefs délais, convaincu que Nous sommes, que la famille de l'éducation et de l'enseignement mérite toute la sollicitude visant à la motiver, élever son moral, préserver sa dignité et cultiver chez elle l'esprit de sacrifice par des actions sociales concrètes et fructueuses.

Afin d'assurer les chances de succès à cette institution et qu'elle s'acquitte au mieux de sa mission, Nous avons donné Nos Hautes Instructions à Notre gouvernement pour consacrer annuellement et durant toute cette décennie, un soutien financier au profit de cette institution, de 2 PC de l'enveloppe budgétaire affectée aux dépenses du personnel, prévue

par les lois de finances au titre des ministères chargés du secteur de l'éducation et de l'enseignement.

Cher peuple,

Nous n'avons pas d'autre choix que de réussir, avec l'aide de Dieu, cette grande marche éducative, armés en cela par Notre souci permanent d'être au service de l'intérêt suprême de notre Patrie, qu'il faut placer au-dessus de toute autre considération, ainsi que par Notre profonde conviction de la volonté, de la persévérance et de la détermination qui animent Notre peuple, et qui ne souffrent ni relâche ni lassitude, pour atteindre les objectifs escomptés de la réforme.

Œuvrons ensemble, tout au long de cette décennie, avec un esprit sincère de citoyenneté, et avec toute la vigilance, la détermination l'assiduité et la persévérance dont nous sommes dotées, dans la perspective d'édifier une école moderne avec le concours de tout un chacun pour édifier le Maroc de tous. Car, la réussite du Maroc dans son développement économique et social durable est tributaire de l'édification solide des fondements de Notre nouvelle école, de l'accomplissement efficient de ses fonctions, de la qualité de sa production et de l'évaluation continue de son rendement et de ses résultats.

Puisse Dieu Nous accorder tous, succès pour le bien de notre Nation, couronner de réussite notre cheminement sur sa voie juste, guidés en cela par le Saint Coran, dont le premier commandement révélé au prophète ordonnait la lecture et la quête du savoir.

Fait au Palais royal d'Agadir, Le mardi 13 Joumada II 1421, correspondant au 12 septembre 2000

Mohammed VI, Roi du Maroc. »

MAP